



EXTRAIT DU REGISTRE des ARRETÉS du
Maire COMMUNE DE BERAT
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret

Feuillet n°

ARRÊTE FIXANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE POUR
L'ANNÉE 2024

Arrêté du
03 mai 2024
.....
Acte n° 24-051

Monsieur le Maire de Bérat,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

ARRÊTE

ARTICLE 1

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024.

NOM Prénom	Situation actuelle de l'agent
CASSE Christine	Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe
GOMIS Sandrine	Agent Spécialisé des Écoles Maternelles principal de 2 ^{ème} classe
PERISSE Claudine	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
ROUSSAC Marlène	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe

ARTICLE 2

	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables (agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	4		4
Agents susceptibles d'être promus (agents inscrits sur le tableau)	4		4

ARTICLE 3

Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bérat, le 03 mai 2024

Monsieur le Maire,
Paul-Marie BLANC



Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>